

ANNEXE 7

Analyse de la lettre de Dumaz au Comité de Salut public du 26 mars 1794 (reçue le 2 avril)

Nota : Cette lettre n'est pas retranscrite dans le *Recueil des actes du Comité de Salut public – tome XII*, il n'y en a que l'analyse.

« *Commune-Affranchie [Lyon], 6 germinal an II.*

« *Dumaz annonce qu'il ne nommera un quatrième général divisionnaire qu'autant que la nécessité en sera démontrée. Sur cinq bataillons liés par capitulation et serment de ne point servir contre l'étranger, quatre sont complets ; il demande avis sur ces bataillons. L'embrigadement de l'infanterie est presque achevé dans l'armée d'Italie ; il espère que celui de l'armée des Alpes le sera sous un mois, il rend compte de différents mouvements de troupes ordonnés par ses collègues. Invite à adresser ses lettres à Grenoble. Tout est prêt pour l'expédition du Mont-Cenis. Mesures de surveillance sur le q^e bataillon d'infanterie légère. Transmet l'état des ex-prisonniers du Fort-Vauban ; demande avis sur ce qu'il doit faire à leur égard. »*